

Référence : C.N.581.2018.TREATIES-V.5 (Notification dépositaire)

PROTOCOLE RELATIF AU STATUT DES RÉFUGIÉS
NEW YORK, 31 JANVIER 1967

SOUDAN DU SUD : ADHÉSION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 10 décembre 2018.

Le Protocole est entré en vigueur pour le Soudan du Sud le 10 décembre 2018 conformément au paragraphe 2 de son article VIII qui stipule :

« Pour chacun des États adhérant au Protocole après le dépôt du sixième instrument d'adhésion, le Protocole entrera en vigueur à la date où cet État aura déposé son instrument d'adhésion. »

Le 10 décembre 2018

